

Séance plénière du Conseil départemental du Finistère – Lundi 7 octobre 2019

Discours d'introduction de Nathalie Sarrabezolles, Présidente du Conseil départemental du Finistère

Mesdames les Conseillères départementales, Messieurs les Conseillers départementaux,
Mes cher.e.s collègues,

Avant de commencer l'examen des rapports qui nous sont soumis ce jour, je vous propose comme à chacune de nos séances de revenir quelques instants sur l'actualité et sur quelques-uns des sujets qui impactent les politiques départementales.

Auparavant, étant donnée l'actualité, je vous propose avant tout de nous lever et de respecter une minute de silence en mémoire des quatre policiers assassinés à la préfecture de Paris le 3 octobre dernier. Nous pensons à eux, à leurs familles, à leurs proches.

Bien que nous soyons à présent à quelques jours de l'hommage national, je vous invite également à nous associer en pensée à la mémoire de Jacques Chirac, ancien président de la République, ancien Premier ministre et ancien président du Conseil général de Corrèze, qui aura fortement marqué la vie politique de ces cinquante dernières années et celle de notre pays.

Nous pensons également aux quatre anciens conseillers généraux disparus depuis cet été : Jean Hourmant, ancien Résistant, Jean-Jacques Fabien, Jean-Claude Joseph, ainsi que Jo Gourmelon, disparu hier. Par leur exemple, chacun à sa mesure, ils nous permettent de rappeler que l'engagement en politique est avant tout un engagement citoyen, dans une mise en œuvre concrète traduite par des décisions, par des actions, par des valeurs portées et appliquées.

En cette séance de rentrée, à quelques jours du Congrès de l'Assemblée des Départements de France, je souhaitais revenir sur les préoccupations partagées par l'ensemble des Présidents et Présidentes de Départements ainsi que, j'en suis convaincue, par toutes et tous les élu.e.s départementaux. Pacte financier, réforme de la fiscalité, non réponse sur les moyens des politiques de solidarité : de nombreuses décisions du gouvernement concourent à asphyxier les projets des Conseils départementaux, à remettre en cause les missions de solidarité qu'ils exercent et, in fine, à fragiliser encore plus celles et ceux pour qui ils agissent. Dans les Départements, comme dans les autres collectivités avec lesquelles nous sommes rassemblés au sein de Territoires unis, il nous faut faire face en permanence au double discours de l'Etat, à ses reculs, à ses renoncements.

Deux exemples éclairants.

En juillet 2017, le Président de la République nous assurait que l'évaluation des mineurs non accompagnés, qui relevait bien, il nous l'a confirmé, des compétences de l'Etat, serait assumée par ce dernier. En 2019, rien n'a bougé sinon la position du gouvernement : ce sont finalement des départements qui doivent assumer les dépenses, sans recette à hauteur des coûts.

En 2018, lors du Grand débat, le Président de la République affirmait la nécessité d'avoir des recettes fiscales à hauteur des enjeux des politiques publiques et des ressources en lien avec la nature des missions. En 2019, il apparaît que la préparation du projet de loi de finances prévoit

de retirer aux Départements la part de ce qu'ils perçoivent de la taxe sur le foncier bâti pour le donner aux communes, privées de taxe d'habitation par ce même gouvernement, et de leur transférer une part de TVA qui, comme chacun sait, n'a aucun lien avec les solidarités. Dans ce bricolage fiscal, aucune cohérence si ce n'est celle de concourir à briser le lien entre le contribuable local et le département.

Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des annonces et des reculs en cours, mais une chose est certaine : sur ces sujets, à l'Assemblée des départements de France, droite et gauche sont d'accord. C'est certainement une forme de performance du gouvernement que d'être parvenu à ce résultat...

Et le double discours ne s'arrête pas là. Nous avons également des évolutions de politiques publiques en cours : protection de l'enfance, autonomie, lutte contre les violences conjugales... Comment ne pas être d'accord avec certaines intentions affichées : meilleur accompagnement, inclusion, prévention ? Comment ne pas être d'accord, mais comment ne pas voir que les moyens n'y sont pas ? Certes, tout ne demande pas une augmentation de moyens, loin de moi cette idée ; il faut aussi changer les pratiques, les partenariats, changer de paradigme, faire évoluer les esprits et la société. Mais dans toutes ces politiques, malgré tout, il faut des accompagnements par des professionnel.le.s, des lieux d'accueil... Et donc des financements. Plus d'inclusion pour les personnes en situation de handicap, oui, mais sans restreindre les capacités d'accueil en établissement et en service qui sont déjà trop faibles. Une meilleure prise en compte des situations des femmes victimes de violence, oui, mille fois oui, en formant toutes celles et tous ceux qui sont amenés à les accompagner, en prévoyant des lieux d'accueil qui leur évitent de rentrer chez elles après avoir porté plainte, un chez elle où elles peuvent être à nouveau la cible de violences et parfois y laisser leur vie, en éloignant le conjoint violent... Ces mots du gouvernement, pour être autre chose que des affichages ou des effets de manche sur les plateaux des chaînes d'information continue, demandent des moyens. Et en regard de toutes ces vies accompagnées, de toutes ces vies épargnées, de tous ces parcours préservés, de tous ces soins et de toutes ces procédures évités, ces moyens sont peu de chose en comparaison des bénéfices pour notre société !

Cette ambition de long terme n'est manifestement pas celle du gouvernement qui, au contraire, a une vision comptable des politiques publiques et punitive vis-à-vis des plus fragiles. Ainsi, des décisions gouvernementales viennent en outre impacter les politiques départementales en créant de nouvelles précarités. La réforme de l'assurance chômage, par exemple, qui prévoit une réduction des indemnités et un durcissement des conditions d'octroi de celles-ci. Cette décision, supposée inciter à la reprise d'emploi, ne tient pas compte des réalités territoriales du marché du travail, de la situation précaire de nombreux Français et de nombreuses Françaises qui entrent et sortent de la pauvreté au fil des contrats qu'ils obtiennent, souvent pour de courtes durées.

Face à ces situations, face aux difficultés que rencontrent nombre de nos concitoyens et concitoyennes, pour accompagner leur quotidien, leur parentalité, leur éducation, leur vieillissement, leur accès à l'autonomie, à l'emploi, à la culture, au sport, le Conseil départemental du Finistère fait le choix de la solidarité. Vous le verrez à nouveau en traduction budgétaire dans les rapports proposés ce jour et dans les séances à venir.

Cette ambition politique sur le long terme, nous la portons en Finistère.

La conférence de l'environnement, qui s'est tenue à Menez Meur, dans un dimensionnement nouveau, en témoigne. D'éminents scientifiques, de précieux contributeurs et contributrices nous ont fait l'honneur de répondre favorablement à notre invitation. Les nombreux échanges, riches, qui s'y sont installés montrent un public, dans sa diversité, représentant.e associatif, professionnel.le, citoyen.ne, élu.e, attentif aux évolutions à venir, innovant et créatif dans cette nécessaire transition. Après la présentation sans concession de la réalité du constat, loin du défaitisme, c'est en effet une énergie positive, collective, qui s'en est exprimée, avec la ferme volonté de trouver les solutions pour garantir un avenir aux générations actuelles et futures. Santé publique, solidarités, aménagement du territoire, vie quotidienne, économie : les thématiques de première importance liées à l'évolution du climat nous concernent toutes et tous, individuellement et collectivement, au premier chef. C'est l'un des enseignements vérifiés lors de cette conférence.

Le Conseil départemental, pour sa part, présentera en décembre sa charte d'engagement pour les objectifs de développement durable, faisant suite à l'Agenda 21 voté par la collectivité au début des années 2000, afin de s'inscrire dans le temps long des transitions.

Je remercie l'ensemble des participantes et participants, parmi lesquels de nombreux élus du Département, Laurent Bopp, Gilles Beuf et Rob Hopkins, ainsi que le Président du Conseil régional pour sa présence et Françoise Péron pour son accueil au sein du Parc naturel régional d'Armorique dont nous avons fêté les cinquante ans. Un remerciement tout particulier, également, aux agents qui ont travaillé d'arrache-pied pour cet événement, réussi à n'en pas douter.

Parmi les rapports que nous étudierons ce jour, figure celui que nous consacrons à l'accessibilité du Finistère, préoccupation sur long terme, de premier ordre pour les Conseillers départementaux et les conseillères départementales, comme pour l'ensemble des partenaires : élu.e.s, représentant.e.s du monde associatif, économiques, universitaire... Lors de son examen, nous reviendrons sur le comité de pilotage LNOBPL, réuni sur notre demande insistante le 1^{er} juillet dernier. Avec Brest Métropole, qui en est également membre, nous y avons insisté sur la nécessité d'avoir des engagements concrets inscrits dans les documents de prospective et de programmation. Nous avons des propositions claires et chiffrées et je souhaite pour une fois que le gouvernement affirme un réel « en même temps » : « en même temps » pour la ligne sud Quimper-Rennes et pour la ligne nord Brest-Rennes.

L'accessibilité est un sujet majeur pour les Finistériennes et les Finistériens. Les mobilités du quotidien ne le sont pas moins. C'est dans cette double préoccupation que nous devons avancer, avec nos partenaires. Les représentantes et représentants du comité « paroles de jeunes » que nous accueillerons tout à l'heure nous présenteront leur contribution à ce sujet, contribution qui vous a été distribuée sur table. Sur ces sujets, chacun a son rôle à jouer. Le Conseil départemental également, qui a ainsi lancé en septembre un appel à projet autour des mobilités douces.

Si, chacun et chacune dans nos compétences, nous avons à apporter en termes de politiques publiques de soutien aux habitantes et aux habitants, c'est collectivement que nous avons à répondre aux enjeux de cohésion. Une cohésion plus que nécessaire en un temps où d'aucuns s'ingénient à diviser là où il nous faut rassembler pour faire face aux enjeux. La solidarité, c'est cela aussi et, là aussi, le Conseil départemental jouera pleinement son rôle.